



## **LES CORRESPONDANTS DE NUIT DANS L'AGGLOMERATION CHAMBERIENNE : UNE ACTION INTERCOMMUNALE FORTE AVEC UN IMPACT SUR LE SENTIMENT D'INSECURITE**

Afin d'organiser une présence de proximité dans les quartiers Politique de la Ville de Chambéry Métropole, l'action « correspondants de nuits » a pour enjeu d'améliorer la tranquillité publique dans les quartiers prioritaires. Portée par la régie de quartier « Régie plus », l'objectif de cette action est de lutter contre le sentiment d'insécurité, de favoriser la médiation et le lien social et d'assurer une présence en journée, pendant la soirée ou la nuit, afin de prévenir les actes de petite délinquance.

### **Une présence de proximité pour plus de tranquillité**

Cette action a démarré sur les quartiers - Biollay et Chambéry-le-Haut- en 1998, à l'initiative de la Ville de Chambéry et des bailleurs. En 2003, la médiation et la tranquillité publique ont été définies « d'intérêt communautaire », montrant ainsi l'implication des collectivités locales sur ces questions et l'importance qui leur est accordée. Portée par une régie de quartier qui a progressivement dû s'adapter, tant du point de vue de l'organisation que du recrutement du personnel, elle est pleinement intégrée à la vie du quartier. Coordonnée par la communauté d'agglomération de Chambéry Métropole, cette action mobilise aujourd'hui dix-huit équivalents temps pleins, avec un effort réel sur le recrutement de médiateurs aussi bien hommes que femmes, pour constituer une équipe mixtes. Au départ expérimentée sur deux quartiers, elle s'est progressivement étendue pour concerner actuellement les territoires de six communes.

Cette action se traduit par une présence des médiateurs sur les quartiers lors de rondes, complétées par des permanences d'accueil du public et des interventions spontanées (1) suite à des appels d'habitants ou de services d'urgences (2). En moyenne, 3 à 4 interventions, et 3 tournées sont réalisées par nuit. L'essentiel de la tâche des correspondants consiste à

assurer une veille de proximité dans les quartiers, en vue de prévenir d'éventuelles dégradations ou incivilités, et d'agir comme médiateur dans les conflits de voisinage. Les médiateurs de proximité sont également chargés d'une mission d'aide, de soutien et d'orientation des personnes sur le lieu d'accueil ou lors des permanences téléphoniques.

### **Un dialogue et des liens sociaux renoués, des conflits résolus**

Les principaux résultats de cette action concernent essentiellement le lien social et les échanges entre les habitants, renforcés et améliorés par une présence de proximité favorisant la confiance. À l'échelle locale, ce type d'action « simple » permet de marquer une présence de proximité « rassurante » dans le quartier et de prévenir les actes de petite délinquance par le dialogue et l'écoute. Le côté rassurant pour les habitants a été mesuré précisément, en terme de diminution du sentiment d'insécurité (3) : 86% des habitants enquêtés se sentent en sécurité dans leur quartier et 95% sont satisfaits de vivre dans leur quartier. La proportion est d'ailleurs plutôt en hausse, d'une année sur l'autre.

Outre un dialogue facilité, leur disponibilité a également permis de résoudre un certain nombre de conflits mineurs de la vie quotidienne (tapages nocturnes, occupation des montées d'escalier, conflits au sein des foyers ...).

Par ailleurs, il peut être intéressant de noter la relation entre la mise en place de cette action spécifique et la mobilisation des élus et les techniciens sur les questions de sécurité de proximité, notamment à l'échelle intercommunale. En effet, la définition de l'intérêt communautaire est une étape révélatrice de l'intérêt porté à la question. Le portage de l'animation et de la coordination au niveau de l'agglomération a

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

aussi permis de mettre en place des formations et des journées d'information pour les correspondants.

### **Un partenariat fort et une implication des partenaires institutionnels comme facteurs de succès**

La forte implication des communes dans ce dispositif se matérialise en particulier par un co-financement de l'action par les collectivités concernées, avec Chambéry Métropole.

Par ailleurs, le portage par une association de proximité et « l'adaptabilité » de Régie Plus, en

fonction de l'évolution des besoins, ont été des éléments décisifs de sa réussite et pour le développement plus large de cette expérience, une fois son utilité avérée.

Enfin, le partenariat fort entre les bailleurs sociaux, les mairies de quartier, la police nationale et la régie est également un facteur de réussite, permettant un échange d'informations, une collaboration renforcée et une plus grande réactivité de chacun des acteurs concernés.

---

**Mots clés** : correspondant de nuit, prévention de la délinquance, médiation, partenariat

**Rédacteur** : Aude TALLARON, 2006/01

**Contacts** : Jean-Jacques DEVILLERS, directeur de la régie de quartier Régie Plus, Chambéry, 04 79 72 46 21

Patrick LEBLANC, chargé de mission à la direction du développement social urbain de Chambéry Métropole, 04 79 96 86 55

**Source** : « Capitalisation des évaluations des 21 Contrats de ville en Rhône-Alpes. Rapport final. Amnyos, Pluricité, 04/2006

---

(1) - 1151 interventions spontanées en 2004

(2) - 104 appels d'habitants, 8 des services de police et 3 d'origines diverses, en 2004

(3) - La variation du sentiment d'insécurité est mesurée annuellement, lors des enquêtes- écoute habitants, la connaissance des médiateurs- correspondants de nuit ainsi que de leur action est également mesurée.

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*

**CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN**  
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - [crdsu@crdsu.org](mailto:crdsu@crdsu.org)

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E